

L'An mil huit cent quatre-vingt deux, et le neuf juin, à neuf heures du soir, Pardevant nous Jacques Candail, adjoint au Maire, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Vallegue, Ont comparu :

Decès de Pauline Reyssac
 Villeneuve François, âgé de soixante huit ans, et Candail Jean, âgé de cinquante cinq ans, deux propriétaires, domiciliés audit Vallegue, et voisins du défunt. - Lesquels ont déclaré que : Pauline Reyssac, âgée de dix huit mois, fille de Reyssac Germain, et de Pauline Carol survivants née et domiciliée dans cette Commune.

Y est décédée au même jour, à cinq heures du soir, dans la maison de son père, sité au Village. - Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les témoins, requis de signer, ont dit ne savoir après lecture faite, à l'exception de Villeneuve qui a signé avec nous.

Villeneuve *Adjoints*
Candail



(St. Garome) est décédée ce jour même à quatre heures du matin, dans la maison de son frère, sité à la Guinette, de cette Commune.

Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les témoins requis de signer, ont signé avec nous, après lecture faite.

Parties *Raymond* *Adjoints*
Candail

N. 8.

Decès de Cessyre Antoine

Marie Cessyre
 épouse de Cessyre Antoine, adjoint.

L'An mil huit cent quatre-vingt deux, et le seize août, à huit heures du soir, Pardevant nous Jacques Candail, adjoint au Maire, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Vallegue, Ont comparu :

Vic Pierre, âgé de cinquante cinq ans, et Antoine Cessyre, âgé de quarante cinq ans, deux cultivateurs, domiciliés audit Vallegue, et voisins du défunt. Lesquels ont déclaré que :

Cessyre Antoine, marié, âgé de quatre vingt ans, fils de Cessyre Antoine et de Guilhelmine, précédés, marié à Françoise Torres, survivante, née et domiciliée dans cette Commune, est décédé au dit Vallegue le même jour à quatre heures du soir, dans sa maison d'habitation, sité au Village.

Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les témoins, requis de signer, ont dit ne savoir, après lecture faite.

Adjoints
Candail

N. 9.

Decès de Guittard
 Antoine

L'An mil huit cent quatre-vingt deux, et le vingt huit, à deux heures du soir, Pardevant nous Jacques Candail, adjoint au Maire, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état